

Registre des traitements - Fiche tutorielle

Pour faciliter la tenue du registre, la CNIL propose un modèle de registre de base destiné à répondre aux besoins les plus courants en matière de traitements de données, en particulier des petites structures.

Ce document vise à recenser les traitements de données personnelles mis en œuvre dans votre organisme en tant que responsable de traitement. Centralisé et régulièrement mis à jour, il vous permet de répondre à l'obligation de tenir un registre prévue par le RGPD.

Votre registre sera finalement constitué d'une liste de traitement (onglet 2) et d'au moins une fiche de registre (onglet 3)

► [Pour plus d'informations sur les registres de traitement, vous pouvez consulter la page dédiée sur](#)
► [Une fois le recensement de vos traitements effectué, vous serez en mesure d'identifier les actions à mener pour vous mettre en conformité.](#)

Besoin d'aide avec le RGPD ?



► [N'hésitez pas à consulter le Guide pratique de sensibilisation au RGPD, disponible sur le site de la CNIL.](#)

Dans certains cas, des commentaires seront proposés pour vous aider à compléter votre registre (triangle rouge dans la cellule).

Composition du document

► Onglet 2 "Liste des traitements"

Cet onglet vous permet de lister toutes les activités de votre organisme qui nécessitent de traiter des données personnelles.
Avec cette liste, vous aurez une première vision d'ensemble sur vos traitements de données.

► Onglet 3 "Modèle de fiche de registre"

Vous devez créer et tenir à jour une fiche de registre par activité. Dupliquez et complétez autant de fois que nécessaire ce modèle de fiche.

► Onglet 4 "Exemple de fiche de registre"

basé sur un traitement fictif, qu'il ne faut pas reprendre tel quel mais à adapter en fonction de votre traitement.